

Visa Platinum

Je choisis la carte principale Visa Platinum* suivante



- Visa Platinum CHF** Cotisation annuelle CHF 500.-
- Visa Platinum EUR** Cotisation annuelle EUR 350.-
- Visa Platinum USD** Cotisation annuelle USD 400.-

* Age minimal pour une demande de carte principale: 18 ans.
 ** Il n'est possible de sélectionner qu'une seule monnaie.

Je choisis la Double Card gratuite suivante




(uniquement possible en combinaison avec la carte principale Visa Platinum)



- Double Card Visa Platinum avec facture séparée

La carte supplémentaire est établie dans la même monnaie que la carte principale, au nom de l'auteur de la demande. Elle est idéale pour dissocier différents types de dépenses avec une facture séparée (grâce à la mention «DC» figurant sur la 2^e ligne d'estampage).

Je choisis les cartes supplémentaires* gratuites suivantes

	Carte supplémentaire pour le titulaire de la carte principale			Carte supplémentaire pour une tierce personne		
	Facture avec carte principale	Facture séparée	Limite de carte max. par mois***	Facture avec carte principale	Facture séparée	Limite de carte max. par mois***
 <input type="checkbox"/> Carte supplémentaire Visa Platinum	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____ 000.-	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> **	_____ 000.-
 <input type="checkbox"/> Carte supplémentaire Mastercard® Or	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____ 000.-	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> **	_____ 000.-
 <input type="checkbox"/> Carte supplémentaire Visa Classic	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____ 000.-	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> **	_____ 000.-

* La carte supplémentaire a la même monnaie de décompte que la carte principale.

** En cas de facture séparée, prière de joindre une copie d'une pièce d'identité officielle de l'auteur de la demande de carte supplémentaire.

*** Composante de la limite globale.

Numéro de la carte principale

(en cas de commande ultérieure d'une seconde carte principale ou de cartes supplémentaires) _____

Je choisis la limite globale suivante

- CHF 10 000.- CHF 15 000.- CHF 20 000.- CHF 25 000.- Souhait: CHF _____ 000.-

Limite globale = montant maximal pouvant être dépensé pour toutes les cartes principales et supplémentaires liées à cette relation client. Pour une limite globale supérieure à CHF 25 000.-, joindre impérativement une copie authentifiée des passeports du titulaire de la carte principale et du titulaire de la carte supplémentaire (authentification par un notaire, la banque ou la Poste en CH ou au FL). La limite globale souhaitée est examinée individuellement et fixée en fonction de votre situation financière. Pour les titulaires de carte avec l'option de paiement par acomptes, la limite globale octroyée correspond de surcroît à la limite de crédit convenue.

Programmes bonus*



just for you

(uniquement possible avec les cartes en CHF)

- Je prends part à surprise, le programme bonus gratuit de Visa Card Services SA.

surprise, le programme bonus gratuit de Visa

Avec votre Visa Platinum, vous participez automatiquement au programme bonus gratuit surprise, dans le cadre duquel vous collectez des points. A l'issue d'un enregistrement unique, vous profitez de tous les avantages de surprise et pouvez échanger les points que vous avez engrangés contre des primes attrayantes.

* Il n'est possible de sélectionner qu'un seul programme bonus.

bonusDEVOLUME

(possible avec les cartes en CHF/EUR/USD)

- Je choisis le bonus de volume et, ainsi, réduis la cotisation annuelle de mes cartes principales et supplémentaires Visa Platinum grâce à mon volume de dépenses annuel.

Bonus selon le volume de dépenses annuel:

- 50% à partir de CHF/USD 40 000.-
- 100% à partir de CHF/USD 80 000.-
- 50% à partir de EUR 30 000.-
- 100% à partir de EUR 60 000.-

Les dépenses des cartes principales et supplémentaires sont cumulées pour le calcul du bonus de volume.

VisecaOne

VisecaOne, le service numérique gratuit pour tout ce qui a trait à votre carte de crédit

VisecaOne (portail Internet et app) regroupe l'ensemble des services numériques en lien avec votre carte de crédit. Pour pouvoir en profiter, vous devez vous enregistrer au moyen de votre smartphone ou téléphone mobile personnel. Toutes les informations utiles concernant l'enregistrement à VisecaOne vous sont envoyées par courrier postal après l'émission de la carte.

Veillez compléter la page suivante!

Données personnelles de l'auteur de la demande de carte principale et/ou de Double Card

Madame Monsieur Titre

Prénom

Nom

Date de naissance JJ, MM, AAAA

Adresse de domicile

Rue/numéro

NPA/localité

Pays

Pour la carte principale

Adresse de correspondance, si différente de l'adresse de domicile

Prénom/nom

Rue/numéro

NPA/localité

Pays

Langue de correspondance Français Deutsch Italiano English

Etat civil

Lieu d'origine (CH)

Nationalité

(joindre obligatoirement une copie d'une pièce d'identité officielle avec photo)

Permis de séjour B C G Autre
(joindre obligatoirement une copie du livret pour étrangers avec photo)

Téléphone privé

Téléphone prof.

Portable

E-mail

Estampage de la carte (prénom et nom):

(max. 19 caractères, espaces comprises, uniquement majuscules, sans trémas/accents)

(2^e ligne d'estampage: max. 19 caractères, espaces comprises, uniquement majuscules, sans trémas/accents)

Profession et situation financière de l'auteur de la demande de carte principale

Employeur

NPA/localité

Profession/fonction

Depuis JJ, MM, AAAA

Situation

Employé-e Indépendant-e Retraité-e

Revenu annuel brut en CHF (env.)

Appartement/maison Locataire
 Propriétaire

Frais mensuels liés au logement en CHF

Choix du mode de paiement de la carte principale

Banque/Poste

NPA/localité

Je choisis le bulletin de versement (BVR) en CHF
ou le virement bancaire en EUR/USD.

Si nécessaire, je peux bénéficier de l'option de paiement par acomptes. La convention de paiement par acomptes fait partie intégrante de la présente demande de carte. L'activation de l'option de paiement par acomptes n'aura lieu qu'après un examen de ma capacité de crédit et une confirmation de la part de Visa. L'octroi d'un crédit est interdit s'il occasionne un surendettement.

Pour la Double Card

Adresse de correspondance, si différente de l'adresse de domicile

Prénom/nom

Rue/numéro

NPA/localité

Pays

IBAN

Les coordonnées bancaires doivent impérativement être indiquées, indépendamment du mode de paiement choisi.

Je choisis le système de recouvrement direct LSV
(possible uniquement pour les cartes en CHF et EUR)
et charge, par la présente, la banque mentionnée ci-dessus de payer à l'émettrice de cartes de crédit toutes les factures sur présentation des avis de débit correspondants. Je recevrai une facture mensuelle avant chaque débit.

Estampage de la carte (prénom et nom):

(max. 19 caractères, espaces comprises, uniquement majuscules, sans trémas/accents)

(2^e ligne d'estampage: max. 19 caractères, espaces comprises, uniquement majuscules, sans trémas/accents)

Choix du mode de paiement de la Double Card (à remplir impérativement car une facture séparée sera établie)

Banque/Poste

NPA/localité

Je choisis le bulletin de versement (BVR) en CHF
ou le virement bancaire en EUR/USD.

Si nécessaire, je peux bénéficier de l'option de paiement par acomptes. La convention de paiement par acomptes fait partie intégrante de la présente demande de carte. L'activation de l'option de paiement par acomptes n'aura lieu qu'après un examen de ma capacité de crédit et une confirmation de la part de Visa. L'octroi d'un crédit est interdit s'il occasionne un surendettement.

IBAN

Les coordonnées bancaires doivent impérativement être indiquées, indépendamment du mode de paiement choisi.

Je choisis le système de recouvrement direct LSV
(possible uniquement pour les cartes en CHF et EUR)
et charge, par la présente, la banque mentionnée ci-dessus de payer à l'émettrice de cartes de crédit toutes les factures sur présentation des avis de débit correspondants. Je recevrai une facture mensuelle avant chaque débit.

Veillez compléter la page suivante!

Données personnelles de l'auteur de la demande de carte supplémentaire

Madame Monsieur Titre

Prénom

Nom

Adresse de domicile

Rue/numéro

NPA/localité

Pays

E-mail

Date de naissance JJ JJ MM AAAA

Lieu d'origine (CH)

Nationalité

Langue de correspondance Français Deutsch Italiano English

Estampage de la carte (prénom et nom):

(max. 19 caractères, espaces comprises, uniquement majuscules, sans trémas/accents)

(2^e ligne d'estampage: max. 19 caractères, espaces comprises, uniquement majuscules, sans trémas/accents)

Profession et situation financière de l'auteur de la demande de carte supplémentaire (à compléter obligatoirement en cas de facture séparée)

Employeur

NPA/localité

Profession/fonction

Depuis JJ JJ MM AAAA

Situation

Employé-e Indépendant-e Retraité-e

Revenu annuel brut en CHF (env.)

Appartement/maison

Locataire

Propriétaire

Frais mensuels liés au logement en CHF

Choix du mode de paiement de la carte supplémentaire (à compléter obligatoirement en cas de facture séparée)

Banque/Poste

NPA/localité

Je choisis le **bulletin de versement (BVR) en CHF**
ou le **virement bancaire en EUR/USD.**

Si nécessaire, je peux bénéficier de l'option de paiement par acomptes. La convention de paiement par acomptes fait partie intégrante de la présente demande de carte. L'activation de l'option de paiement par acomptes n'aura lieu qu'après un examen de ma capacité de crédit et une confirmation de la part de Visa. L'octroi d'un crédit est interdit s'il occasionne un surendettement.

IBAN _____

Les coordonnées bancaires doivent **impérativement** être indiquées, indépendamment du mode de paiement choisi.

Je choisis le **système de recouvrement direct LSV**
(possible uniquement pour les cartes en CHF et EUR)
et charge, par la présente, la banque mentionnée ci-dessus de payer à l'émettrice de cartes de crédit toutes les factures sur présentation des avis de débit correspondants. Je recevrai une facture mensuelle avant chaque débit.

Identification de l'ayant droit économique

En tant que titulaire de la carte principale/qu'auteur de la demande de carte principale, je déclare que les fonds versés à l'émettrice de cartes de crédit, servant au règlement des factures de la carte de crédit principale et, le cas échéant, de la carte supplémentaire, et/ou dépassant leur montant (veuillez cocher ce qui convient),

- m'appartiennent exclusivement.
 appartiennent conjointement à moi-même et au/à la titulaire de la carte supplémentaire.
 appartiennent exclusivement au/à la titulaire de la carte supplémentaire.

appartiennent à la/aux personne-s suivante-s:
Prénom, nom, date de naissance, nationalité, adresse de domicile, pays

En tant que titulaire de la carte principale/qu'auteur de la demande de carte principale, je m'engage à communiquer spontanément tout changement dans les données indiquées à la banque ou à l'émettrice de cartes de crédit. Le fait de remplir intentionnellement le présent formulaire de manière erronée est punissable (art. 251 du Code pénal suisse, faux dans les titres; peine encourue: peine privative de liberté de cinq ans au plus ou peine pécuniaire).

Veuillez compléter la page suivante!

Convention d'option de paiement par acomptes

Convention d'option de paiement par acomptes pour les titulaires des cartes de crédit de Visa Card Services SA (exclusivement pour le mode de paiement «Bulletin de versement avec l'option de paiement par acomptes») entre Visa Card Services SA, Hagenholzstrasse 56, Case postale 7007, 8050 Zurich, Suisse (ci-après «Viseca»), et le titulaire de carte qui choisit l'option de paiement par acomptes.

1. Conclusion de la convention d'option de paiement par acomptes

Par l'apposition de sa signature sur la présente convention d'option de paiement par acomptes/demande de carte de crédit, le titulaire de la carte de crédit déclare accepter les dispositions ci-après régissant l'option de paiement par acomptes pour le règlement des factures mensuelles de carte de crédit (factures mensuelles). La convention d'option de paiement par acomptes prend effet dès que le titulaire de la carte de crédit entre en possession d'une copie signée par Viseca de la présente convention d'option de paiement par acomptes. Cette copie de la convention d'option de paiement par acomptes est remise au titulaire de la carte de crédit dans la mesure où l'examen de sa capacité de crédit a fourni des résultats positifs, conformément aux dispositions du chiffre 5 ci-après. La limite de crédit individuelle qui lui est accordée sera communiquée au titulaire de la carte de crédit par écrit. Elle fait ensuite partie intégrante de la présente convention d'option de paiement par acomptes. Le droit de révocation par le titulaire de la carte de crédit conformément au chiffre 6 ci-après demeure réservé.

2. Option de paiement par acomptes, limite de crédit et taux d'intérêt

En concluant la présente convention d'option de paiement par acomptes, Viseca accorde au titulaire de carte l'option de payer les factures mensuelles par acomptes dans le cadre de la limite de crédit qui lui a été communiquée personnellement. La part payée d'une facture mensuelle ajoutée au montant des nouvelles dépenses effectuées avec la carte ne peut pas dépasser la limite de crédit convenue. Le taux d'intérêt de crédit appliqué pour les montants facturés impayés équivaut à un taux d'intérêt annuel de 12%. Viseca peut en tout temps modifier le taux d'intérêt annuel, notamment en cas d'adaptation du taux d'intérêt maximum selon l'art. 1 OLCC. Toute modification éventuelle est communiquée au titulaire de carte de manière appropriée (p. ex. facture mensuelle). Les intérêts de crédit sont dus jusqu'à la date d'encaissement, conformément aux dispositions du chiffre 4 ci-après. Aucun intérêt composé n'est débité.

3. Utilisation de la limite de crédit, montant minimal et remboursement

En vertu de la présente convention d'option de paiement par acomptes, le titulaire de carte est autorisé à rembourser le montant facturé par acomptes. Le montant minimal payable chaque mois est indiqué sur la facture mensuelle. Il s'élève au minimum à 5% du montant total dû de la facture mensuelle, mais au moins à CHF/EUR/USD 100.-, plus les taxes impayées, les intérêts impayés, les montants partiels en cas de retard de paiement et les montants partiels en cas de dépassement de la limite de crédit. Le titulaire de carte peut en tout temps rembourser la totalité du montant dû.

4. Obligation de payer les intérêts et retard de paiement

Le titulaire de carte recourt à l'option de paiement par acomptes lorsqu'il règle au moins le montant minimal (cf. chiffre 3), mais pas le montant total de la facture, dans le délai fixé sur la facture mensuelle. Dans ce cas, un intérêt de crédit (cf. chiffre 2) est facturé mensuellement, comme pour le compte courant, à compter du premier jour suivant la facturation. Si aucun paiement n'intervient dans le délai fixé sur la facture mensuelle, ou si le montant payé est inférieur au montant minimal (cf. chiffre 3) indiqué sur la facture mensuelle, le titulaire de carte est en demeure pour le montant correspondant. L'intérêt moratoire équivaut au taux d'intérêt annuel respectivement en vigueur.

5. Capacité de crédit et information sur le crédit

Les renseignements fournis par le titulaire de carte dans la demande de carte concernant la fortune et le revenu du titulaire de carte ainsi que les clarifications exigées par les prescriptions légales auprès d'organisations prévues à cet effet par la loi, comme le Centre de renseignements sur le crédit à la consommation (IKO), sont déterminants pour l'examen de la capacité de crédit. Viseca est également autorisée à se procurer des renseignements auprès des offices publics ou de la Centrale d'information de crédit (ZEK) et d'annoncer à la ZEK et/ou à l'IKO la conclusion et l'annulation de la présente convention, ainsi qu'un éventuel blocage de la carte en cas de retard qualifié dans le paiement ou d'emploi abusif de la carte, ou à effectuer une clarification ou faire un rapport auprès des organisations prévues à cet effet par la loi, comme l'IKO ou la ZEK. Le titulaire de carte confirme avoir pris connaissance et accepter que la ZEK ou d'autres organisations prévues à cet effet par la loi, l'IKO par exemple, peuvent rendre de telles données accessibles à leurs membres. L'octroi de crédit est interdit s'il entraîne un surendettement du titulaire de carte.

6. Révocation et résiliation

Le titulaire de carte est en droit de révoquer par écrit la présente convention d'option de paiement par acomptes dans un délai de 14 jours à compter de la réception de la copie signée par Viseca de la convention d'option de paiement par acomptes. En outre, la présente convention d'option de paiement par acomptes s'annule en cas de résiliation du contrat de carte de crédit. Autrement dit, la convention d'option de paiement par acomptes est le cas échéant considérée comme résiliée sans autre intervention de la part du titulaire de carte ou de Viseca. Tant le titulaire de carte que Viseca peuvent à tout moment résilier séparément la présente convention d'option de paiement par acomptes avec effet immédiat. La résiliation séparée de la présente convention d'option de paiement par acomptes de la part du titulaire de carte ou de Viseca annule uniquement l'option de paiement par acomptes. Le contrat de carte de crédit sur lequel elle est basée reste applicable avec tous les droits et obligations qui en découlent. En cas de résiliation juridiquement conforme de la convention d'option de paiement par acomptes, tous les montants dus à cette date deviennent immédiatement exigibles.

7. Droit applicable

Toutes les relations juridiques de Viseca avec le titulaire de carte ayant trait à la présente convention d'option de paiement par acomptes sont régies par le droit suisse. Le for judiciaire, le lieu d'exécution et le for de poursuite pour les titulaires de carte domiciliés en Suisse sont fixés conformément aux dispositions légales. Le lieu d'exécution, le for de poursuite et le for judiciaire pour toutes les procédures pour les titulaires de carte domiciliés à l'étranger sont à Zurich. Viseca demeure toutefois en droit d'ouvrir une action contre le titulaire de carte devant tout autre tribunal compétent en Suisse ou à l'étranger.

8. Stipulations spéciales

Toutes les modifications ou adjonctions au présent contrat doivent être notifiées par écrit. Sont applicables par ailleurs les Conditions d'utilisation en vigueur pour les cartes de crédit de Viseca, dont le titulaire de la carte de crédit a pris connaissance. La version intégrale des Conditions d'utilisation des cartes de crédit vous parviendra avec votre carte de crédit. Vous pouvez aussi les consulter avant sur le site www.viseca.ch ou les commander au numéro +41 (0)58 958 80 00. En cas de contradiction, les dispositions de la présente convention d'option de paiement par acomptes prévalent. Par la signature de la présente convention d'option de paiement par acomptes, le titulaire de carte confirme avoir pris connaissance des Conditions précitées et les accepter.

Aperçu des cotisations

Cotisation annuelle	Visa Platinum CHF CHF 500.- Visa Platinum EUR EUR 350.- Visa Platinum USD USD 400.-
Carte-s supplémentaire-s	Gratuit
Carte de remplacement dans le monde entier	Gratuit, généralement sous deux jours ouvrables en Suisse et dans les trois à six jours ouvrables à l'étranger
Frais de blocage de la carte	Gratuit
Taux d'intérêt de crédit/d'intérêt moratoire (taux d'intérêt annuel)	12%
Frais de traitement en cas de retard de paiement	CHF 20.- par facture
Commission pour retrait d'espèces aux bancomats	2,5%, min. CHF 5.- / EUR/USD 3.50 (en Suisse) 2,5%, min. CHF 10.- / EUR/USD 7.- (à l'étranger)
Commission pour retrait d'espèces aux guichets	4% dans le monde entier, min. CHF 10.- / EUR/USD 7.-
Transactions en monnaie étrangère	Montant au taux de conversion + 1,75% de frais de traitement
Transactions en CHF à l'étranger	Montant + 1,75% de frais de traitement
Code NIP/remplacement du NIP	Gratuit
Responsabilité en cas de perte ou de vol	Aucune franchise (CHF/EUR/USD 0.-) pour le titulaire de carte en cas d'annonce immédiate et de respect des obligations de diligence (chiffres 3 et 4 des CG)
Envoi de factures papier	Gratuit
Frais pour envoi spécial de facture, carte, NIP	Gratuit
Frais de réimpression de factures, vues d'ensemble des transactions, justificatifs d'intérêts, etc.	Gratuit
Contestation injustifiée d'une transaction (chargeback)	Gratuit
Commande de justificatif (copie du justificatif d'achat)	Gratuit
Adhésion à Priority Pass pour les titulaires d'une carte principale Platinum	Adhésion gratuite
Entrées aux salons	4 entrées gratuites par an, entrées supplémentaires EUR 24.- par personne/entrée (prix porté directement au débit du compte Visa Platinum)
Adhésion à Priority Pass pour les titulaires d'une carte supplémentaire Platinum	EUR 66.- (tarif préférentiel)
Entrées aux salons	EUR 24.- par personne/entrée

Veillez compléter la page suivante!

Extrait des Conditions Générales et signatures

Déclaration du/de la soussigné-e

Le/la soussigné-e **confirme** l'exactitude des informations données dans la présente demande et **autorise** Visa Card Services SA à se procurer tous les renseignements nécessaires à l'examen des informations fournies, au traitement de la demande de carte, à l'émission de la carte et à l'exécution du contrat auprès de tiers, en particulier auprès de la Centrale d'information de crédit (ZEK), des autorités (par exemple offices des poursuites, autorités fiscales et contrôles des habitants), de la banque intermédiaire, d'agences d'informations économiques, de l'employeur, d'autres sociétés du Groupe Aduno (www.aduno-gruppe.ch) ou d'autres sources d'information appropriées ou prévues par la loi (par exemple Centre de renseignements sur le crédit à la consommation, IKO) et, en cas de blocage de la carte, de retards de paiement qualifiés ou d'utilisation abusive de la carte et d'autres états de faits similaires causés par le titulaire, à informer la ZEK et, si la loi le prescrit, les autorités compétentes. Dans cette mesure, le/la soussigné-e **libère** ces organismes du secret bancaire, d'affaires et professionnel.

Viseca Card Services SA peut refuser cette demande de carte sans donner de raisons. Dans ce cas, Visa Card Services SA et les autres sociétés du Groupe Aduno sont autorisées à proposer d'autres produits ou services au/à la soussigné-e (aussi à l'adresse e-mail indiquée ci-dessus). Le/la soussigné-e peut révoquer cette autorisation par écrit à tout moment.

Viseca Card Services SA est habilitée à mandater des tiers **en Suisse ou à l'étranger** pour l'exécution entière ou partielle des services découlant de la relation contractuelle, y compris des programmes de primes (par exemple vérification de la demande, fabrication de la carte, services en ligne). Le titulaire **autorise** Visa Card Services SA à mettre à disposition de ces tiers les données nécessaires à l'exécution diligente des tâches qui leur ont été assignées et, pour cela, à également envoyer celles-ci à l'étranger. Une transmission de données n'a lieu que si leurs destinataires s'engagent à les garder confidentielles, à respecter une protection des données appropriée, et à veiller à ce que d'autres éventuelles parties contractantes respectent également de telles obligations.

Par sa signature sur la carte et/ou l'utilisation de celle-ci, le/la soussigné-e confirme avoir lu, compris et accepté les **Conditions Générales d'utilisation des cartes de crédit et PrePaid ainsi que les conditions spéciales relatives à la participation au programme bonus surprize de Visa Card Services SA (Conditions Générales)**. Les **Conditions Générales complètes sont remises au/à la soussigné-e avec la carte**. Celles-ci peuvent également être commandées par téléphone au **+41 (0)58 958 80 00** ou consultées, **de même que les taxes applicables à l'utilisation de la carte et à la relation contractuelle, sur www.viseca.ch**. Le **contrat est soumis au droit suisse**. Le lieu d'exécution, le for judiciaire, ainsi que le lieu de poursuite pour les soussigné-e-s domicilié-e-s à l'étranger, sont à **Zurich**.

Lieu/date

Signature

L'auteur de la demande ou le/la titulaire de la carte principale **doit toujours signer**

Signature

L'auteur de la demande ou le/la titulaire de la carte supplémentaire **doit toujours signer en cas de demande**

Annexes (ne seront pas rendues)

Auteur de la demande de carte principale:

- Copie du passeport ou de la carte d'identité (recto/verso) avec une photo reconnaissable, la signature et la date d'émission.
- Copie du permis de séjour avec une photo reconnaissable, la signature et la date d'émission.
- Pour une limite globale supérieure à CHF 25 000.-: Copie authentifiée du passeport ou de la carte d'identité recto/verso (authentification par un notaire, la banque ou la Poste en CH ou au FL).
- Copie des 3 dernières fiches de salaire et/ou d'une attestation de fortune (extrait de compte).

Auteur de la demande de carte supplémentaire:

- Copie du passeport ou de la carte d'identité (recto/verso) avec une photo reconnaissable, la signature et la date d'émission.
- Copie du permis de séjour avec une photo reconnaissable, la signature et la date d'émission.
- Pour une limite globale supérieure à CHF 25 000.-: Copie authentifiée du passeport ou de la carte d'identité recto/verso (authentification par un notaire, la banque ou la Poste en CH ou au FL).
- Copie des 3 dernières fiches de salaire et/ou d'une attestation de fortune (extrait de compte).

Prière d'envoyer le formulaire dûment rempli et signé, accompagné des copies demandées, à:

Votre banque ou Visa Card Services SA, Hagenholzstrasse 56, Case postale 7007, 8050 Zurich

A laisser vide!

Client ID _____

Preferred Partner (indiquer impérativement le Client ID le cas échéant)

Date _____

IID demande _____ GSS IID _____

Code solvabilité 1 2 3

Cotisation annuelle Default 01 Alternative 1^{re} année _____ Années suivantes _____

Catégorie de client Default REG Alternative _____

LSV ID VIPLA (en CHF) LSV ID VPEUR (en EUR)

DIP 2 0 1 6 9 9 9 0 9 6 DIS _____

Nom/lieu, banque/intermédiaire _____

DIC _____

Réf. 1 2 0 9 2 X 0 6

Personne à contacter _____

Téléphone _____

Timbres/signatures autorisées _____

Identification effectuée conformément à la CDB

PEP

Examen de la capacité de crédit: positif négatif

effectué par Visa



Viseca Card Services SA

Hagenholzstrasse 56

Case postale 7007

8050 Zurich

Téléphone +41 (0)58 958 80 00

Fax +41 (0)58 958 80 01

Platinum Service Line +41 (0)800 752 846

info@platinum.ch

www.viseca.ch